

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA SOCIETE INTERNATIONALE D'ERGOLOGIE
8 MAI 2014 A SIERRE (SUISSE)**

L'Assemblée générale a été convoquée dans les délais prévus par les statuts sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral du Président
2. Rapport financier du Trésorier
3. Questions diverses sur le développement de la SIE
4. Election du Bureau

Elle a débuté à 15h15 avec 43 adhérents présents ou représentés (liste d'émargement en annexe).

1. Rapport moral

Le Président présente ce rapport au nom du Bureau.

Après avoir rappelé rapidement l'histoire de la SIE, il insiste sur le fait que le projet initial de réaliser progressivement dans de bonnes conditions : le 2^{ème} Congrès vient de se tenir, au cours duquel 35 communications ont été présentées ; il y a eu plus de 70 inscrits, et ce Congrès a accueilli les étudiants et les enseignants de la Haute Ecole en Travail Social de Sierre. La plupart des décisions prises lors de l'Assemblée générale de 2012 (tenue à Strasbourg) ont été appliquées (hormis la création d'une collection « Savoirs croisés », aucun des éditeurs

contactés n'ayant répondu favorablement) : notamment, la SIE dispose maintenant d'un site internet : ergologia.org, d'un compte bancaire, d'une revue en propre.

- *La préparation du 2^{ème} Congrès* a demandé plus d'une année de travail. Le choix de le tenir à Sierre a été dicté essentiellement par la collaboration qui s'est établie avec la Haute Ecole en Travail Social, au sein de laquelle enseignent plusieurs membres de la SIE. Le format du Congrès a été modifié pour tenir compte de certaines insuffisances relevées lors du Congrès de Strasbourg : peu de temps pour les débats, rigidités dans la désignation des présidents de séance et des rapporteurs, échanges et rencontres limités dans et hors sessions. On peut déjà dire que le bilan des participants à ce Congrès de Sierre est à cet égard très positif. Même s'il a réuni un peu moins de participants que le précédent (coût et relative « excentration » du lieu ont dû jouer), le Congrès de Sierre a renforcé la dimension internationale de la SIE. La SIE tient encore à remercier les responsables de la Haute Ecole de Travail Social dont l'hospitalité chaleureuse a permis d'assurer cette qualité de rencontre.
- *Les 4^{èmes} Journées d'études du réseau Ergologie-Travail-Développement* ont eu lieu à Tlemcen (Algérie) en octobre 2013 sur le thème « Savoirs et développement : santé et travail médical » ; elles ont réuni environ 80 personnes. Les actes sont en préparation et devraient être publiés avant la fin de l'année 2014. Le dernier jour, deux ateliers se sont réunis, l'un pour les partenaires de la recherche triangulaire Brésil-Algérie-France sur le travail de soins dans les CHU, le second très riche et animé autour de questionnements sur la démarche ergologique. La SIE tient également à remercier ici A.Taleb, l'Université de Tlemcen, et E. Orban, qui ont efficacement œuvré.
- *Les n° 9 et 10 de la revue Ergologia* sont parus. Un nouveau Comité éditorial a été mis en place et s'est réuni plusieurs fois. Au cours de ces réunions, les questions de la gratuité de la revue et de la diffusion sur le site « en temps réel » de tous les numéros ont été abordées. Par ailleurs, Xavier Roth, directeur adjoint de la revue, lance un appel à articles. Enfin le Président revient sur la possibilité d'une indexation de la revue qui n'a toujours pas été défrichée, et insiste sur l'outil original que représente désormais la revue, tant comme lieu pour l'élaboration de la démarche ergologique que comme accueil à une diversité d'auteurs aptes à nourrir nos débats.

Le Président rappelle enfin diverses présences de la SIE dans des manifestations scientifiques et tire de son point de vue un premier bilan : la Société a désormais manifesté sa viabilité, la

justification de sa création, les principaux engagements ont été tenus. Mais on peut faire beaucoup mieux et plus, et cela dépend essentiellement de l'engagement des membres de la Société : prises d'initiatives diverses, co-partenariats dans la tenue d'évènements assurant une présence de la Société. Pour cela il suffit que le Bureau soit préalablement informé et donne son accord. Plus concrètement, il faut nourrir le site en envoyant des informations susceptibles d'intéresser les membres à ergologia.org ; de ce point de vue, il y a eu insuffisance, malgré les appels répétés du bureau, et celui-ci, notamment le collectif aixois, ne peut se substituer aux membres dispersés à travers le monde.

Un débat s'engage sur le Rapport moral au terme duquel celui-ci est *approuvé à l'unanimité des présents et représentés*.

2. Rapport financier

La Trésorière présente le Rapport financier en distinguant deux périodes.

Du 1^{er} août au 31 décembre 2012, les recettes exclusivement dues aux cotisations s'élèvent à 1315 euro ; les dépenses ont été relativement faibles : 430,7 euro (voyages : 326,5 euro, repas du Comité d'organisation du Congrès : 52,2 euro, achat du site web pour deux ans : 52 euro). Le solde s'élève donc à 884,3 euro.

Concernant l'année 2013, le tableau suivant résume l'activité financière de la SIE.

<i>recettes</i>		<i>dépenses</i>	
cotisations	3405,5	voyages	1131,02
ventes de livres	143	repas CO Congrès	349,51
		frais banque	103
total	3535,5	total	1583,53
Report 2012	884,3		

Fin 2013, les disponibilités de la SIE s'élèvent donc à 2849,27 euro.

La Trésorière précise que le coût de fabrication de la revue est pris en charge par l'Institut d'Ergologie et le Ceperc au titre de leur soutien à la diffusion scientifique. Elle termine en recommandant de renouveler le système actuel de cotisation : 1 euro minimum pour les adhésions individuelles, 100 euro minimum pour les adhésions institutionnelles.

Après un rapide débat, le Rapport financier est *adopté à l'unanimité des présents et représentés*.

3. Questions diverses

Plusieurs points ont été abordés en questions diverses qui engagent l'avenir de la SIE.

a. La revue Ergologia

A l'unanimité des présents et représentés, l'Assemblée générale décide que la revue sera diffusée dès parution sur le site de la SIE (alors qu'elle ne l'était que pour les numéros n-2), que la gratuité est maintenue, et qu'il convient d'engager dans les plus brefs délais la procédure d'indexation.

Après une longue discussion, l'Assemblée générale décide de renforcer la direction de la revue en y associant plus étroitement les collègues brésiliens. Cécilia Souza-e-Silva est nommée codirectrice (avec Dominique Efros) et Ana Raquel Motta codirectrice adjointe (avec Xavier Roth). Cette décision a été *adoptée par 41 voix pour, une abstention et une voix contre*.

b. Diffusion des Actes du 2^{ème} Congrès

Par 27 voix pour, 13 contre et 3 abstention, l'Assemblée générale propose de diffuser sur le site de la SIE l'ensemble des communications. Nathalie Clar se charge de recueillir les textes et de les mettre en forme.

c. Le fonctionnement de la SIE

La procédure de fonctionnement du Bureau (réunion mensuelle à Aix en Provence sur un ordre du jour précis envoyé à tous les membres du Bureau, projet de compte rendu envoyé pour corrections ou compléments à tous les membres du bureau, puis diffusion sur le site et personnellement à tous les membres de la SIE) est considérée comme satisfaisante par tous les présents et représentés, et ne doit pas être modifiée. Magda Scherer demande néanmoins soit envisagée l'utilisation de « Skype » pour certaines réunions de Bureau.

Par ailleurs, le système de cotisation lors de l'adhésion à la SIE est renouvelé *à l'unanimité*.

d. Les rapports entre la SIE et l'Observatoire des rencontres du travail (ORT)

Sandro De Gasparo donne quelques informations sur la dernière Assemblée générale de l'ORT, qui a élu Michel Mas comme nouveau Président. Il indique que l'ORT souhaite renforcer ses liens avec la SIE, et propose une réunion conjointe du CA de l'ORT et du Bureau de la SIE. Il présente enfin sa candidature au Bureau de la SIE au titre de l'ORT.

e. Organisation du prochain Congrès

L'Assemblée générale a émis par consensus quelques vœux pour l'organisation du prochain Congrès : mieux articuler les journées d'études du réseau Ergologie-Travail-Développement et le Congrès ; mieux réfléchir à la manière de gérer l'ouverture du Congrès à des non-membres de la SIE et les nécessaires discussions entre membres des questions vives portant sur la démarche ergologique. Un débat s'engage néanmoins sur une question de politique associative : est-il en effet souhaitable d'articuler en un même lieu et temps Congrès et Réseau ETD, lieux de discussion sur les questions vives, notamment pour des raisons de coût ? Ou bien au lieu de concentrer les rencontres tous les deux ans, proposer dans l'intervalle des rencontres sur des thèmes particuliers, sur une base régionale, n'ayant pas vocation à réunir tous les adhérents mais donnant une substance diversifiée à la vie associative ? La question reste ouverte et tous les adhérents sont appelés à faire des suggestions. La possibilité d'organiser le prochain Congrès au Brésil a été par ailleurs évoquée.

4. Election du Bureau

A l'unanimité des présents et représentés, sont élus membres du Bureau de la SIE pour deux ans :

Schwartz Yves (France), Président

Manvoutouka Tine (France), Trésorière

Di Ruzza Renato (France), Secrétaire

Crocco Mariagrazia (France, Italie), Secrétaire adjointe

Goulart Edna (Brésil), Vice-Présidente

Lacomblez Marianne (Portugal), Vice-Présidente

Lévy Bernard (Suisse), Vice-Président



**Société
Internationale
d'Ergologie**

Taleb Abdessalam (Algérie), Vice-Président

Castejon Christine (France)

Cunha Liliana (Portugal)

Dassa Marie-Hélène (France)

De Gasparo Sandro (France, au titre de l'ORT)

Dromard Ingrid (France)

Duc Marcelle (France)

Durrive Louis (France)

Ryvalski Patrick (Suisse)

Rollin Jacques (France)

Santos Eloisa (Brésil)

Saraceno Marco (Italie)

Scherer Magda (Brésil)

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée générale s'est terminée à 19h15

Yves Schwartz, Président

Renato Di Ruzza, Secrétaire